

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-Victoire.html>



Pays de la Loire : Victoire syndicale

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP -FSU obtient le maintien de l'enseignement complémentaire d'[EPS](#) au [LEGTA](#) de Fontenay le Comte.

Ce mardi 14 juin, à l'occasion d'une audience au Cabinet du Ministre de l'Agriculture au sujet des élèves refusés dans les lycées agricoles publics ligériens pour la rentrée 2016, les services de la [DGER](#) nous ont enfin rendu réponse quant à notre demande de maintien de l'expérimentation

C'est là l'aboutissement d'un travail d'argumentation et de mobilisation de longue haleine de la section syndicale locale et régionale, aux cotés des enseignants d'[EPS](#) et de la Direction de l'établissement. Cet enseignement de complément d'EPS est profondément ancré dans l'ADN de l'établissement et correspond à l'identité du lycée fortement impliqué et acteur de son territoire. C'est aussi une source de recrutement et de dynamisme de cet [EPL](#) vendéen.

S'il reste encore à finaliser la décision et à entrevoir l'après expérimentation, c'est enfin une bonne nouvelle pour l'enseignement agricole des Pays de la Loire qui avait vu la décision de suppression du dispositif par la DGER comme une injustice.

Nantes, le 16 juin 2016